

FORMULE CONSEIL



CONSEIL

L'offre de mise en conformité proposée par le cabinet **Mind- Data** vise à permettre à l'organisme public ou privé ou l'association qui le mandate de se mettre en conformité au regard du droit lié à la protection des données personnelles

CARTOGRAPHIE DES TRAITEMENTS

Dans le cadre du plan de mise en conformité de l'organisme public, privé ou de l'association mandataire. **Mind-Data** procède à une cartographie des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par son client sous le lié du droit prisme protection données des personnelles.



La cartographie des traitements permet au responsable de traitement et, ou au soustraitant de disposer d'une version fine et dynamique des traitements mis en oeuvre au sein de l'organisme. L'élaboration de la cartographie permet par ailleurs d'avoir une visibilité sur les droits d'accès et les modalités de mise à jour desdits traitements.



REGISTRE DES **TRAITEMENTS**

Lorsque l'ensemble des traitements ont répertoriés, le registre traitement. tant "fiche en que traitement, d'identité" du permet d'identifier les finalités du traitement effectué, les catégories de données personnelles et personnes concernées, les éventuels destinataires et les mesures de sécurité mises en œuvre. sur le plan technique organisationnel. Enfin, le registre des traitements permet de déterminer la durée de conservation des données. en base active ou intermédiaire, et l'éventuelle existence de transferts hors UE.

AUDIT DE CONFORMITÉ

prendre l'organisme mandataire en lien données personnelles avec la protection des données standards en personnelles l'ensemble des documents remise

L'audit de conformité vise à La seconde étape vise à analyser les connaissance de documents collectés, sous le prisme l'ensemble des documents de du droit lié à la protection des matière de : l'audit est **cybersécurité**. Afin de procéder à organisé en deux phases, la l'analyse complète des documents, première étape consiste en un délai de trois mois doit être prévu l'observation et collecte de entre la collecte des documents et la du rapport susceptibles d'être audités, recommandations à l'issue de l'audit.



ANALYSE D'IMPACT

L'analyse d'impact sur la vie privée, prévue par l'article 35 du règlement général sur la protection des données personnelles, constitue sûrement le document le plus important pour votre documentation de la conformité. Dans l'hypothèse où vous souhaitez mettre en œuvre un traitement de données qui personnelles est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les libertés des droits et personnes physiques, le délégué à la protection des données est chargé de vous conseiller sur l'opportunité de mettre oeuvre ledit traitement au regard du droit lié à la protection des données personnelles.

L'analyse d'impact est requise Dans le cadre de l'offre assistance, traitement vise lorsque le instaurer systématique et personnes grande échelle et porte sur des l'analyse d'impact. catégories échelle d'une zone accessible au celle complémentaire public.

à Mind-Data vous conseille en tant que une **évaluation** délégué à la protection des données approfondie sur l'opportunité de mettre en oeuvre d'aspects personnels concernant un traitement répondant aux critères physiques ou précités et accompagne le responsable lorsqu'il est mis en oeuvre à de traitement dans la rédaction de En l'absence particulières de d'analyse d'impact, la sanction données. Elles est enfin requise encourue au principal peut s'élever pour les traitements visant à jusqu'à 10 000 000€ d'amende ou 2% assurer une surveillance à grande du chiffre d'affaires annuel mondial et faire à publicité de cette amende.



FICHES FOCUS CYBERSÉCURITÉ

Le droit lié à la protection des données personnelles, en ce qu'il manifeste se essentiellement, bien que non exclusivement, sur le terrain numérique requiert une connaissance du droit de la cybersécurité. Dans le but de permettre d'anticiper, d'éviter et prévenir **Mind-Data** cyberattaques, fournit des fiches permettant de d'une vision disposer d'ensemble, non seulement des types d'attaques susceptibles de frapper les organismes, mais aussi les différents vecteurs par lesquels celles-ci sont mises en et les mécanismes oeuvre permettant de les prévenir.

FICHES FOCUS RGPD

Dans le cadre de l'offre assistance. Mind-Data élabore et fournit des fiches réflexes en matière de droit lié protection des données personnelles. Ces fiches, qui portent non seulement sur l'éventail des droits et principes fondamentaux reconnus par le règlement général protection des la données personnelles, mais aussi sur les déclinaisons pratiques permettant au responsable de traitement ou au sous-traitant d'en garantir l'exercice ont pour but de permettre l'organisme mandataire autonome et de poursuivre sa mise en conformité de façon dynamique. L de fiches 'ensemble ces compilées sous forme de référentiel mis à disposition de l'organisme mandataire.



FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique, qui peut se dérouler soit en **présentiel**, soit en **distanciel**, vise à permettre aux participants d'être **sensibilisés** sur le droit lié à la protection des données personnelles à l'issue d'une **journée** de présentation des dispositions issues du règlement général sur la protection des **données personnelles** et des **acteurs de la conformité**



FORMATION PRATIQUE

La formation pratique, qui peut se dérouler soit en **présentiel**, soit en **distanciel**, vise à permettre aux participants **d'approfondir** leurs connaissances en matière de droit lié à la protection des données personnelles à l'issue de **deux journées** de formation. La formation, axée sur des **thématiques spécifiques**, permet de disposer d'une vision complète du droit lié à la protection des données personnelles.



FORMATION TECHNIQUE

La formation **technique** est uniquement proposée dans le cadre des offres de service de délégué à la protection des données personnelles. Cette formation vise non seulement à disposer d'une **connaissance approfondie** du RGPD, mais aussi de la **cybersécurité**. Cette formation, uniquement dispensée en **présentiel** sur une période de **cinq jours**, consiste à présenter des techniques de **hacking** et à l'organisme de prendre connaissance, en pratique, des **dangers** en matière d'intégrité et de disponibilité des données **personnelles**. Parallèlement, les participants seront sensibilisés sur les aspects liés à l'**identité numérique** au travers de démonstrations de techniques **d'OSINT** (open source intelligence) visant à recueillir des données privées à partir de profils sur les différents réseaux sociaux.

VEILLE

Au cours de la prestation assistance. Mind-Data assure veille législative une personnalisée en matière de droit lié à la protection des données personnelles. Parallèlement. Mind-Data assure une veille technique qui consiste non seulement référencer les dernières technologiques tendances susceptibles d'intéresser le d'activité domaine mandataire, mais aussi à prévenir et détecter les fuites de données susceptibles d'intervenir.

ORGANISATION DE LA PRESTATION

Dans le cadre de ce contrat de service d'une durée de six mois, la mission est organisée de telle sorte que l'organisme mandataire dispose d'une assistance continue en matière de protection des données personnelles. La durée de présence sur site prévue est au moins égale à dix jours par mois et un temps d'analyse et d'audit des documents collectés en vue de la rapport du rapport d'audit de conformité au client ou mandataire

PRIX DE LA PRESTATION

à partir de 4 210€* hors taxe





CONTACT:

contact@mind-data.fr

